

Pour répondre à la crise

Les députés communistes créent

L'ÉVÈNEMENT

Les solutions existent

Le 26 mai, des millions de salariés seront, à nouveau, dans l'action à l'appel des centrales syndicales unies.

3 Lois pour changer nos vies

Le 28, nous serons des millions à être « invités » dans l'Hémicycle de l'Assemblée nationale car **il y sera question de nos vies**. Ce jour, les parlementaires communistes et du Parti de Gauche défendront trois propositions de loi (voir à l'intérieur) visant notamment à interdire les licenciements dans les entreprises qui font du profit, à reconnaître de nouveaux droits aux salariés à l'entreprise, à porter le smic à 1600 euros, à augmenter les impôts pour les contribuables les plus riches et créer un pôle public financier. **Un paquet social et économique, à l'opposé du paquet fiscal de Nicolas Sarkozy, pour répondre à la crise.**

Loin de se contenter d'une gauche de témoignage ou de renoncement, les parlementaires communistes, par cette initiative, revendiquent une gauche qui ouvre l'espoir.

Le 28 mai, à l'Assemblée nationale, on peut:

- Arrêter le scandale de l'argent facile
- Répondre aux urgences
- initier une nouvelle donne économique et sociale

Le 28 mai, pour tous les parlementaires, il est possible de passer des belles paroles aux actes, il est possible de passer de l'antisarkozysme verbal à des mesures concrètes pour combattre sa politique. **Nous verrons qui est au rendez-vous.**

Le 7 juin votez anti-crise !

Ce qui est vrai pour la France, l'est aussi pour l'Europe. Pour être bien défendus à Bruxelles et en finir avec les directives libérales, les citoyens ont besoin d'élus combattifs prêts à porter le fer contre les partisans du « Tout-Marché ». **C'est le sens du vote pour les listes du Front de Gauche le 7 juin.**

RASSEMBLEMENT

Jeudi 28 MAI – de 12 à 14h -

PARIS place E. Herriot (métro Assemblée nationale)

avec

Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF et les parlementaires communistes et du Parti de Gauche -
Patrick Le Hyaric, tête de liste du Front de Gauche en Ile de France - des délégations de salariés d'entreprises en lutte (Caterpillàr, Célanèse, Continental...)



UNE AUTRE LOGIQUE POUR COMBATTRE LA CRISE

Les députés communistes démontrent, avec ces trois lois examinées le 28 mai, la possibilité et l'efficacité de réponses politiques, en écho avec l'opinion et les mouvements sociaux.. Elles seront soumises au vote des parlementaires. Intervenons auprès de chaque député pour qu'il prenne ses responsabilités et vote ces lois.

PROPOSITIONS DE LOI N°1 (résumé)

Mesures urgentes de justice sociale en faveur de l'emploi, des salaires et du pouvoir d'achat

Art.1 : Modification de la définition du licenciement économique pour exclure notamment de ce champs les entreprises qui ont dégagé des bénéfices, constitué des réserves distribué des dividendes ou reçu des aides publiques.

Art.2 : Renchérissment du coût du licenciement pour éviter le recours abusif

Art. 3 : Droit pour les salariés de saisir le juge des référés en cas de licenciement jugé abusif

Art. 4 : Suppression des allègements de cotisations et d'exonérations d'impôts sur les heures supplémentaires pour favoriser la création d'emplois.

Art. 5 : Fixation du SMIC à 1600 euros brut avant la revalorisation du 1er décembre pour répondre aux besoins, relancer la demande et lutter contre la financiarisation de l'économie

Art. 6 : et 7 : Pour renforcer les pouvoirs des salariés et la négociation salariale à l'entreprise, réunion d'une Conférence annuelle sur les salaires et suppression des exonérations de cotisations patronales pour les employeurs qui ne rendent pas conclusive la négociation salariale annuelle

Art. 8, 9, 10 et 11 : Renforcement de l'indemnisation du chômage partiel, de l'Allocation solidarité et abaissement de l'âge ouvrant droit au RSA

Art. 12, 13 et 14 : Suppression des franchises médicales, revalorisation des critères sociaux des bourses et affaiblissement des crédits revolving

Art. 15 : Financement de ces mesures

PROPOSITION DE LOI N°2 (résumé)

Promouvoir une autre répartition des richesses

Titre 1 : Suppression du bouclier fiscal, rétablissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu et augmentation progressive de l'impôt sur les grandes fortunes

Titre 2 : Suppression des paradis fiscaux

Titre 3 : Encadrement de la rémunération des dirigeants d'entreprise notamment par son indexation sur le salaire minimum de l'entreprise et transparence de celles-ci, interdiction des stock-options, des parachutes dorés et limitation à deux des participations aux Conseils d'administration

Titre 4 : création d'un pôle public national du crédit associant l'État, la Caisse des dépôts et les établissements bancaires qui favoriserait l'investissement productif dans la formation, la recherche et la création d'emplois de qualité

PAS VUS À LA TÉLÉ...

MAIS SUR TOUS LES FRONTS !



PROPOSITION DE LOI N°3 (résumé)

Statut de la société privée européenne et services sociaux d'intérêt général dans l'Union européenne

Art. Unique : Pour contrer la directive Bolkstein, cette proposition vise reconnaître au niveau européen la spécificité des services publics et sociaux et à affirmer l'obligation de respecter les législations nationales en matière de droit du travail

• Pour consulter l'intégralité des propositions de lois déposés par le groupe des députés communistes, républicains et du parti de gauche : <http://www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr/> ou <http://www.groupe-crc.org/>

• Pour demander à votre député-e de voter ces lois vous pouvez trouver ses coordonnées mail sur : www.assemblee-nationale.fr/ - liste des députés

En Europe comme en France, il faut des propositions concrètes pour changer de logique

LE 7 JUIN JE VOTE FRONT DE GAUCHE